

■ **Cabinet Gresset et Laesser Sàrl**, à Neuchâtel, traiter les questions relatives à la propriété intellectuelle, etc. (FOSC du 12.03.2004, p. 8). La société est dissoute par décision de son assemblée générale du 27.04.2004. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Cabinet Gresset et Laesser Sàrl en liquidation**. Liquidateur: Gresset Jean, associé-gérant, lequel continue à signer individuellement. L'associé Laesser Claude, n'est plus gérant; ses pouvoirs sont radiés.

Journal no 1093 du 29.04.2004  
(02246858 / CH-645.1.005.808-8)